

**PROCES VERBAL
DU
CONSEIL D'ECOLE
DE SAURAT**

1^{er} TRIMESTRE :

tenu le 17/10/23

Procès verbal du Conseil d'école de SAURAT
du 1er trimestre (17/10/2023)

Membres présents	Qualité	Signature	Remarques éventuelles
Mme BUENO Stéphanie	Enseignante, Directrice (membre de droit)		
Mme RIPOLL Isabelle	Enseignante (membre de droit)		Absente : en arrêt maladie
Mme CHEVALLIER Valérie	Enseignante (membre de droit)		
Mr ROUAN Jean-Luc	Maire de la commune (membre de droit)		
Mr ROUZOUL Jean-Bernard	Adjoint municipal (membre de droit)		
Mme LAVILLE Patricia	Parent d'élève Déléguée (membre de droit)		
Mme LE GRAND Sara	Parent d'élève Déléguée (membre de droit)	Excusée	
Mme COSTES Flavie	Parent d'élève Déléguée (membre de droit)		
Mr KHEDIDJ Mehdi	Responsable ALAE (membre consultatif)		
Mr MERCIER Patrick	Responsables des ALAE (membre consultatif)		
Mme FRAYSSINET Martine	DDEN (membre de droit)	Excusée	
Mme DUFOUR	IEN Foix HAPC	Excusée	

Mme REMBERT *Invitée en tant que coordonatrice PEDT (excusée)*

Membres présents / excusés:

- Les enseignantes : Stéphanie BUENO (directrice, maternelle), Valérie CHEVALLIER (CP/CE2) (Isabelle RIPOLL (CE1/CM) en arrêt maladie)
- Parents d'élèves : Mme COSTES, Mme LAVILLE, (Mme LE GRAND excusée)
- Mairie : Mr ROUAN (maire), Mr ROUZOUL
- DDEN : Mme FRAYSSINET (excusée)
- ALAE : El Mehdi KHEDIDJ, Patrick MERCIER (Sonja REMBERT, coordinatrice PEL Communauté de Communes Tarascon, excusée)
- IEN : Mme DUFOUR (excusée)
- APE : Laurent BAUER (trésorier) (excusé)

Rappel des rôles de chaque partie

+ Règlement intérieur du conseil d'école

1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

- Elles ont eu lieu le Le 13/10/23
- 80 électeurs inscrits, 39 votants, 1 suffrage nul et 38 suffrages exprimés (1 seule liste)
- Les élues : Flavie COSTES (GS/CM1), Patricia LAVILLE (CP/CM2), Sara LE GRAND (CE2/CM2)
- Rappel : mission principale de lien entre parents et école, si besoin.

2) Modalités de communication avec les parents

- Liaison « parents/parents » : via boîte aux lettres ou panneau d'affichage
- Liaisons enseignantes/parents : cahier de liaison violet (à signer systématiquement) → *rappel des ≠ couleurs des documents collés (blanc : école ; orange : APE ; rose : mairie ; vert : parents d'élèves). Les parents peuvent aussi y noter des messages à l'attention des enseignantes (en utilisant un post-it par exemple). Il est également possible de communiquer en envoyant un sms.*
 - Réunions de rentrée : le 07/09 (Mater), le 19/09 (CP/CE2), le 18/09 (CE1/CM).*Choix de dates différentes pour permettre aux parents ayant plusieurs enfants inscrits d'assister à chaque réunion (explication des projets de classes, règles de fonctionnement, programmes, etc...). Nous recommandons vivement aux parents d'y assister. Les parents ne pouvant pas y assister ont pu demander un rendez-vous avec l'enseignante concernée.*
 - Réunions personnalisées, équipes éducatives en cours d'année (suivi des élèves, évaluations CP/CE1/CM1, bilans périodiques, dès que le besoin s'en fait sentir ...)
 - Les familles doivent penser à prendre RDV quand elles souhaitent nous rencontrer.
 - Proposition faite aux parents de maternelle : entrer dans l'école pour visiter la classe, le soir
- Evaluations Maternelle: « Carnet de suivi » : chaque famille sera reçue pour faire le point en janvier et en juin.
- Evaluations Cycles 2 et 3 :
 - Evaluations en fin de période (en général), sauf si trop courte : cahier gris.
 - Evaluation « positive » : cf livret scolaire numérique (janvier, juin), imprimé pour les parents et collé dans les cahiers.
 - Evaluations nationales CP/CE1/CM1: elles ont eu lieu courant septembre.

3) Classes, effectifs, personnel présent dans l'école, horaires

- **3 classes** : PS/MS/GS : Mme BUENO
CP/CE2 : Mme CHEVALLIER
CE1/CM1/CM2 : Mme RIPOLL

- **Effectifs** : - 17 élèves en Maternelle → 6 PS + 1 MS + 10 GS
- 19 élèves en CP/CE2 → 14 CE2 + 5 CP
- 19 élèves en CE1/ CM1/CM2 → 6 CE1 + 6 CM1 + 7 CM2 (dont 1 PPS avec AESH présente les lundi et jeudi + 1 mercredi/2, Mme Josefa DEGEN)
= **55 élèves au total**

- **Décloisonnements** : - Les CE1 font Découverte Du Monde « Espace et Temps » avec Mme BUENO les mardi et jeudi de 14h45 à 15h15.
 - Les CE2 seront pris en charge par Mme Ripoll pour participer aux sorties au cinéma (1/2) à tour de rôle.
 - Sport : décloisonnements entre les 2 classes élémentaires pour constituer des groupes de niveaux.

- **Horaires, accueil des élèves** : 9h / 12h (y compris le mercredi) - 14h15 / 16h30.

Les enfants sont accueillis par les enseignantes 10 min avant l'heure du début des cours (8h50). Il est demandé aux familles de déposer leurs enfants dans cet intervalle, pour un démarrage de la classe à 9h, car il faut compter le temps de lavage des mains et d'installation.

- ALAE le matin de 7h30 à 8h50, de 12h à 14h05, et le soir après la classe de 16h30 à 18 h.
- Repas de 12h à 13h30
- TAP ALAE de 13h30 à 14h15, avec accueil échelonné des élèves par les enseignantes à partir de 14h05.
- APC de 13h30 à 14h05 les : lundi, mardi, jeudi (sauf semaines précédent et suivant des vacances).

Rappel : Obligation de la scolarité dès 3 ans, à savoir les 24h d'enseignement par semaine.

En cas de souhait des parents de déroger (uniquement pour les petites sections), une « demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle » est à soumettre à l'IEN (aucune demande cette année).

Remarque : Une remarque est faite concernant les quelques écoles dont nous faisons partie et qui sont encore sur le rythme de 4 jours et demie de classe par semaine, alors que la plupart sont revenues à 4 jours. Mr le Maire explique que la communauté de communes du pays de Tarascon ne reviendra pas sur ce fonctionnement d'ici 2025. Les enseignantes expriment le sentiment de se sentir « isolées » à ce niveau (des réunions/formations proposées le mercredi doivent par exemple être décalées car nous sommes en classe le matin, étonnement de certains remplaçants d'apprendre que nous avons école ce matin-là alors même que sur d'autres proches écoles (école d'Auzat par exemple) la communauté de communes a choisi de revenir sur des semaines à 4 jours de travail...

- **Remplacement de la directrice en cas d'absence** : Mme Ripoll

4) Règlement intérieur de l'école

- Lecture du règlement de l'école :

Les modifications apportées récemment : rappel

- **Accueil des élèves** : « *Tous les élèves sont accueillis au portail de la cour par un adulte de l'équipe pédagogique, les parents ne pouvant pénétrer librement dans l'enceinte de l'école. Ils se rendent ensuite directement dans leur classe où les attend leur enseignante respective* »
- **Horaires du matin** : « *L'ALAE fonctionne de 7h30 à 8h50* »
 - Approbation des membres du Conseil ? → Voté à l'unanimité
 - Il est affiché (panneau extér + chaque classe) + lu et expliqué pour les classes de cycle 2 et 3

Ce qu'il faut retenir :

- Il est important de rappeler aux parents qu'il est impératif de téléphoner en cas d'absence d'un élève, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un enfant qui vient tout seul. En cas de retard, il incombe aux parents de sonner et de présenter leurs excuses aux enseignantes.
- Les médicaments sont interdits à l'école (y compris avec ordonnance), néanmoins un adulte de l'extérieur peut venir en cas de nécessité.
- A partir du CP, les cahiers donnés tous les week-ends sont à signer et les trousseaux à vérifier.
- Les jeux de la maison sont tolérés, il en va de la responsabilité de chacun.
- Interdiction de vapoter ou fumer dans l'école. Il est également demandé aux fumeurs de ne pas jeter de mégots aux abords de l'école.
- Il est rappelé l'importance de bien hydrater les mains des enfants à la maison, pour prévenir les gerçures liées aux lavages des mains. En cas de nécessité, il est toujours possible de faire établir un PAI simplifié pour autoriser l'usage d'une crème hydratante en classe, sur prescription médicale (la prescription doit être renouvelée tous les ans).
- Il faut également que les enfants disposent d'une gourde d'eau froide pleine avec de l'eau renouvelée tous les matins (interdiction d'un point de vue sanitaire de remplir les gourdes aux robinets où l'eau tiède est présente), et de leur casquette (beaux jours).

Contexte Vigipirate renforcé : Les parents ou toute autre personne ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte scolaire sans y être invités (niveau d'alerte maximale à ce jour)

Charte de la Laïcité : Collée dans le cahier violet, signée par les familles, lue dans les classes

Projet Phare : Plan de lutte et Prévention contre le harcèlement à l'école (présentation)

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARE, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement, mis en place depuis 2021, à présent généralisé aux écoles. Il a principalement pour but de :

- Mesurer le climat scolaire et Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Suivre l'impact de ces actions et interventions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement Phare, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de **400 référents académiques et départementaux**, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce à la plateforme du **3018**.

5) Projet d'école (2020/2023) (NB : les projets 2023-2024 sont en gras)

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS PARTICULIERES
<p style="text-align: center;">I - GARANTIR L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX</p>	<p>Travailler le dire, lire, écrire dans toutes les disciplines dès la maternelle</p>	<p>- Défi-lecture (primaire)</p>
	<p>Mobiliser avec ambition et discernement tous les outils numériques</p>	<p>- Projet THEA (OCCE) (théâtre - cycle 2 et 3)</p>
	<p>Mieux répondre aux élèves à besoins particuliers en milieu ordinaire</p>	<p>- Lire et faire lire (mater et CP) qui débutera après les vacances de la Toussaint avec Marie-France Piquemal</p>
	<p><i>Mobiliser les dispositifs pour la différenciation pédagogique et l'inclusion des élèves en situation de handicap</i></p>	<p>- Projet BD (OCCE) (CM) conjointement avec l'ALAE, sur la thématique de la tolérance</p>
	<p><i>Utiliser les outils numériques à disposition pour faire progresser les élèves</i></p>	<p>- Création d'un livre CP-CE1 avec les correspondants de l'école de Tarabel</p>
	<p><i>Renforcer la maîtrise des langues vivantes étrangères par la mise en action des élèves</i></p>	<p>- ENT : blog (cycle 3)</p> <p>-Incorruptibles : prix littéraire, lecture et vote</p>
<p style="text-align: center;">II - PREPARER LES ELEVES A LEUR AVENIR</p>	<p>Ouvrir les élèves à la culture pour assurer à tous l'égalité d'accès aux arts et à la culture</p>	<p>- Projet JMF *</p> <p>- Rencontre chantée avec autres écoles et musiciens</p>
	<p>Développer les compétences numériques</p>	<p>- Ecole et cinéma (CE2/CM) / maternelle au cinéma</p>
	<p><i>Mettre en œuvre le PEAC des élèves pour leur permettre de se construire une mémoire culturelle</i></p>	<p>- Création en cours (CE2/CM), artistes en résidence</p> <p>- Initiation à la programmation avec robot BlueBot. « Défi robots martiens », travail collaboratif, avec matériel mise à disposition</p>
	<p><i>Eduquer à la biodiversité et au développement durable</i></p>	<p>- Inscription à des spectacles de professionnels (Estive) CP → CM2 (matern. refusée)</p> <p>- Activités diverses sur le thème « Développement durable, Biodiversité » : « Village des sciences » le jeudi 12 octobre, tout s'est bien passé, « Herbonde », ateliers divers avec personnes ressources, « Les 4 éléments » en maternelle</p>

III - FAIRE VIVRE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE	Favoriser la coopération entre pairs	- USEP - Projets EPS avec intervenants: Foot à l'école, Volley, Rugby - Rallye maths - Classe Échecs - Sensibilisation aux effets des écrans, à l'importance du sommeil et d'une alimentation équilibrée
	Développer les compétences des élèves en matière d'éducation à la santé	
	<i>Apprendre à respecter autrui dans un climat scolaire apaisé</i>	

*** Projet JMF : Jeunesse Musicale de France (du CP au CM2)**

Participation financière importante de la Mairie. Le projet débutera après les vacances de Toussaint. Les élèves assisteront à un spectacle scénique « les géantes », dont les chansons/musiques à base d'objets trouvés et les personnages « non ordinaires/atypiques » seront le point de départ du projet. Il y aura un temps de préparation avec les enfants pour construire un échange avec les artistes après le spectacle. Ensuite, tous les vendredis pendant 1 heure dans chaque classe, un musicien professionnel (dumiste) interviendra auprès des élèves (18h par classe). Il s'agira non seulement de travailler sur la création sonore, mais également sur le portrait, l'histoire de l'art et la production d'écrit. Les classes de cycles 2 et 3 de Saurat ainsi que 3 classes de Tarascon prépareront ainsi chacune un petit spectacle pour la fin de l'année.

Autres activités :

- **Piscine** : impossible cette année encore à Tarascon car fermeture de la piscine. Un créneau a été obtenu à Foix, pour 5 séances, du 29/01 au 13/03, le mercredi matin. Seules 2 classes y participeront : Maternelle + CP et CE. Un grand nombre de parents agréés sera requis ; les parents qui le peuvent sont invités à passer l'agrément dès qu'il y aura une session.
- **Projet vélo** : Objectif sécurité routière. En lien avec l'ALAE et la MAIF en fin d'année. Une sortie sur la voie verte sera peut-être organisée courant septembre 2024. Il y aura d'ici là une session d'agrément vélo pour les parents qui souhaiteront accompagner.
- **Pêche** : début juin (1^{er} vendredi du mois)
- **Caravane Sport Santé** : Période 2. La Caravane du Sport propose aux territoires ruraux une activité sportive via une structure mobile (contenant du matériel sportif), avec un éducateur sportif professionnel. Tous les jeudis, la caravane s'installera à la Maisou pour les seniors le matin, et pour les cycles 2 et 3 l'après midi (1h par classe). Il y a 7 séances de prévu (tir à l'arc, cécifoot, street raquette, vortex). L'animateur sportif n'est malheureusement pas mis à disposition des maternelles, néanmoins, ces derniers pourront utiliser le matériel.

6) OCCE : Bilan initial des comptes de la coopérative scolaire

→ Solde de départ : 4665.20 (au 01/09/2023)

Prévisions :	- USEP : environ 900€ (300+300+300)	
	- Cinéma : 3x100 = environ 300€ (si navette)	- Participation parents : 500€
	- Entrées cinéma 2022/2023 : 200€	- Remboursement transports : 1000€
	- Sortie rencontre chantée = environ 300€	
	- Sortie Forges de Pyrène bus : 100€ (remboursés)	- Subvention mairie : 550€
	- Noël : 100€	
	- Cotisations diverses : environ 420€ (USEP + OCCE)	- Photos scolaires : 300€ ?
	- Défi-lecture : 300€ environ	- Kermesse fin d'année : 300€ ?
	- Spectacles : 600€ (200+200+200)	
	- Ciné Maternelle : 200€ (si navette)	
	- Sortie champignons : 100€	
	= environ 3520 euros	= environ 2600 euros

(Précision : Remboursement USEP 2022/2023 déjà effectué pendant l'été)

$$\Rightarrow 4600 - 3500 + 2600 = \text{environ } \underline{3700 \text{ euros en fin d'année}}$$

7) L'Association des Parents d'Elèves

- Don de 3000 euros
- Toujours prête à aider la réalisation des projets des enseignantes : remerciements !
- Participation envisagée pour l'année : Sortie fin d'année ? Achat de tapis **de gym ?**

Nouveau bureau : Président, Romain Chauvineau
Trésorier, Laurent Bauer

8) et 9) Activités périscolaires : ALAE, cantine, TAP, APC

- Rappel APC : Lundi / Mardi / Jeudi de 13h30 à 14h05

- Intervention ALAE :

Monsieur Khedidj

Le projet ALAE de cette année porte sur les 4 éléments. Il y aura des expériences scientifiques, l'utilisation d'un pyrograveur, les arts plastiques seront aussi à l'honneur, construction d'un hôtel à insectes géant.

Dans le cadre des ALAE fleuris, l'école de Saurat a obtenu le diplôme de « la plus belle cohésion de groupe » ainsi qu'une mention spéciale pour « l'harmonie de lien entre l'ALAE et l'école ». Le 15 novembre prochain, le Conseil départemental remettra un prix.

Cette année, il y aura la semaine de la fraternité.

La fête des ALAE aura lieu à Tarascon début juin.

Monsieur Mercier

Rappel du CLAS allophone : accompagnement à la scolarité pour un enfant dont la langue maternelle n'est pas le français. Les places sont limitées.

- Intervention Parents : RAS

- Intervention Mairie :

Monsieur le Maire se dit fier de l'école, et remercie l'équipe enseignante et pédagogique !
Monsieur le Maire souhaite créer un lien entre l'école et la Mairie et propose l'application « panneau pocket ». Dans le cadre de l'amélioration de la communication envers les citoyens, la Mairie a en effet souscrit au service de **PanneauPocket**, à titre expérimental pendant un an, pour tester la formule : informer et alerter les habitants en temps réel. L'application est gratuite et sans publicité. Elle permet d'avoir accès aux publications de la mairie.

10) Bilan mairie

- Les enseignantes ré-expriment un grand MERCI à Jean-Bernard Rouzoul pour sa disponibilité et sa réactivité, et la qualité des échanges école/mairie par son intermédiaire.
- Portail / Sonnette / Visiophone : La sonnette est toujours manquante classe maternelle (directrice)
- Internet classe du haut : la mairie a fait installer la fibre, merci. Difficulté de faire réparer un ordinateur.

11) Hygiène et sécurité

- Evacuation incendie : Elle a eu lieu le 26/09/23 au matin. RAS, tout s'est bien passé.
- PPMS : Les 2 PPMS « Risques majeurs » et « intrusion » sont mis à jour, indiquant également le rôle des animateurs de l'ALAE.
L'exercice de simulation « intrusion » a eu lieu le 10 octobre.
L'exercice de simulation séisme : il aura lieu courant de la 2^{ème} période.
- Plan Vigipirate : Rappel de la vigilance accrue + barrières indispensables + portail et portes fermées.

12) Questions diverses

Est-il envisageable de créer une aire éducative sur la commune ? Il s'agit de définir un endroit que les enfants peuvent s'approprier pour découvrir, expérimenter et protéger la biodiversité. Peut-être près de la rivière ? C'est une idée à creuser tout au long de l'année en vue d'un futur projet 2024/2025.

Séance clôturée à 20h30

Pour le conseil,
La directrice, Mme BUENO S.

